

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 octobre 2022

Etaient excusées :

Mme l'Inspectrice Mme Guillerm
Mme Longuet, Mme Dallon, Mme Guyot, Mme Auzanneau, M Farcy

Etaient présents :

Mme Melenchon, Mme Ollier-Perain, Mme Defaye, Mme Commarmond, Mme Monod, Mme Souzy, Mme Tardy, M Roche, Mme Paolucci, Mme Zobebe, Mme Bosquet, Mme Planet
Mme Meunier-Favier, M Rodière
Mme Pleuvry
Mme Aimé, Mme Guillaume, Mme Bruyas, Mme Zantedeschi, Mme Prat, Mme Faure, Mme Candeias, Mme Martins, Mme Souchon

Secrétaire de séance : Mme OLLIER PERAIN

Présidente de séance : Mme MELENCHON

- 1- Présentation des membres du Conseil d'école
- 2- résultats des élections au conseil d'école du 7 octobre 2022

Sur 324 inscrits 119 votants 106 suffrages exprimés
Taux de participation 36.73%

10 parents titulaires et 5 remplaçants

- 3- Effectifs pour cette année scolaire

25 PS
28 MS
28 GS

Soit 81 élèves en maternelle

27 élèves par classes pour les 3 classes de triple niveau PS MS GS

14 CP
31 CE1
32 CE2
30 CM1
35 CM2
TOTAL EN ELEMENTAIRE 142

TOTAL pour l'ensemble du groupe scolaire 223 élèves

Baisse des effectifs et risque d'une fermeture de classe

- 4- Protocole sanitaire et plan de continuité pédagogique
Protocole en vigueur mis en place en juillet 2022
Nous sommes actuellement **en niveau socle** :

Importance de l'aération des locaux
Lavage des mains
Entretien des locaux

Pas de restriction quant au travail en groupe

La chose en retenir est :

Le masque redeviendrait obligatoire si c'était le cas en population générale

Il n'y a plus de cas contact mais il reste important de tester son enfant avec un auto-test, nous prévenons également les parents si l'enfant a une température égale ou supérieure à 38 ° pour que l'enfant soit récupéré par sa famille.

- 5- Fonction du RASED et élèves pris en charge par le RASED
Prise de parole de Mme Dussud poste E

Mme Dussud Poste E est nommée cette année et remplace M Hapetian parti en retraite. Elle prend la parole pour expliquer son rôle. Ses interventions dépendent des demandes d'aide faites par les enseignants.

Il y a trois membres du RASED : 1 psychologue scolaire, 1 poste G qui travaille sur la posture scolaire et 1 poste E qui prend en compte les difficultés scolaires

Il existe aussi la structure EMPR trouble du comportement.

Les EMAS qui interviennent en dernier recours dans et hors temps scolaire, ce ne sont pas des enseignants.

- 6 - évaluations CP et CE1 pistes de travail à partir du constat des évaluations

Constations faites à partir des évaluations nationales de septembre 2022

Pour le cycle 1

ECRITURE

- Eduquer à la motricité fine

Tenir correctement le crayon, donner les mêmes consignes que pour les CP et CE1 (1 2 3 soleil)

Ressource : [préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle](#)

- Faire attention au sens d'écriture des lettres

DECOUVERTE DE L'ECRIT

- -Nommer quelques lettres (au moins celles de son prénom)
- Travailler sur la correspondance majuscule/script → jeu des lotos des prénoms, des couleurs et tri des lettres (activités dans les tiroirs de manipulation)
- Travail sur les rimes (tri d'images)

L'ORAL

- Compréhension des textes, développer son vocabulaire

A partir des histoires lues en classes et des boîtes à histoire

GEOMETRIE et ESPACE

Jeu des tangrams

Pour le cycle 2

LECTURE :

- Fluidité de la lecture → fluence

Mise en place de rituels

RESSOURCES : la fluence et cognoscences

Les évaluations initiales en CP, CE1 et CE2

- **Comprendre un texte** : savoir parcourir le texte de manière rigoureuse

NUMERATION :

- Résolution de problèmes



Activités ritualisées dans une journée mais également cette activité est en lien avec la compréhension (point signalé en lecture)

Travail sur les additions et soustractions

Pour le cycle 3

LECTURE :

- LECTURE FLUENCE à haute voix

- Avoir une lecture plus fluide
- Entraînement lecture silencieuse (silence on lit) et à haute voix (préparer sa lecture afin qu'elle soit fluide et en mettant le ton : les grands lisent ensuite dans les plus petites classes)

Compréhension de textes divers

- Comprendre des textes littéraires, documentaires et mathématiques sous différentes formes (tableaux, graphiques...)

NUMERATION :

-Résolution de problèmes

Mise en place d'un cahier répertoire en CM1 qui passe en CM2

Accent mis pour tous les cycles sur la COMPREHENSION A L'ORAL OU A L'ECRIT

- 7 - Quels sont **les projets prévus** pour cette année scolaire ? Présentation aux parents d'élèves et à la municipalité.
- Projet développement durable « labellisation de l'école »
- La clinique de la médiation : travail sur les émotions et les messages clairs (projet gratuit qui concerne tous les élèves d'élémentaire), s'en suivra également la journée **NON AU HARCELEMENT** le 10 novembre
- Projet « cycle » pour les CE1 et CM2 subventionné par l'agglomération Loire Forez, la mairie et le sou des écoles. C'est une activité obligatoire pour les niveaux CE1 et CM2
- Mise en place d'un BLOG école pour la communication au sein de l'école et avec les familles
- Volley
- Chorale en lien avec un point de l'évaluation de l'an dernier (financement sou des écoles et mairie)
- spectacles à la passerelle pour les enfants du CP au CM2 (financement mairie/sou/familles)
- course des Magnolias le 20 octobre
- Cildéa (agglomération Loire Forez) sur les thèmes de l'eau, des déchets et jardins d'Oasis
- marché des compétences, le 16 décembre
- Rugby citoyen pour les CM2
- petits champions de la lecture pour les CM1 et les CM2
- Lien entre la bibliothèque de la commune et certaines classes de l'Ecole

D'autres projets pourront être mis en place dans l'année en fonction des activités et/ou des besoins pédagogiques

- 8 - Sécurité :

Deux exercices ont été faits durant cette période

Un exercice évacuation le 30 septembre

Un exercice intrusion le 14 octobre avec signal par SMS, une enseignante n'a pas entendu ce signal. Ce signal nous interroge depuis plusieurs années. Nous ne trouvons pas vraiment de solution à part de mettre en place un signal lumineux dans les classes. Mme Meunier Favier expose l'idée de passer par le branchement RJ 45 et ainsi mettre en place une alerte commune aux deux locaux (maternelle et élémentaire voire même restaurant scolaire). Trois signaux : un pour incendie, un pour intrusion et un pour confinement.

Mme Pleuvry demande pourquoi n'y a-t-il pas d'escaliers extérieurs pour faciliter les évacuations ?

M Rodière répond que ce n'est pas nécessaire puisqu'il y a deux escaliers en élémentaire qui facilitent l'évacuation dans un sens ou dans l'autre.

Présentation du PPMS et bilan de l'alerte incendie et de l'alerte intrusion SIGNATURE du PPMS par les membres du conseil

Présentation et signature de la charte informatique et internet

Présentation du registre Santé et Sécurité au travail. Il est dans le bureau de la directrice et peut être rempli par tous ceux qui pourraient constater un danger concernant l'école.

Informations données par ILLIWAP et comment fonctionne cette application
La municipalité publie sur ILLIWAP.

- 9- Projet d'école → écriture cette année 2023

- Quelles pistes envisagées pour ce nouveau projet ?
 - Education à la sécurité
 - EMC (Education morale et civique)
 - Développement durable
 - Education Artistique et Culturelle
 - Le bien être dans notre école
 - Liaison grande section/CP : enseignante référente Mme Defaye

➔ POINT DE PRESENTATION A LA MUNICIPALITE ET AUX PARENTS D'ELEVES : Nous allons lier ce projet d'école au dispositif « **l'école, faisons la ensemble** », **c'est un travail commun et local destiné à permettre à chaque école d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves.**

Rédaction d'un projet sur « le bien être à l'école » qui serait subventionné par l'État.

A partir du constat actuel : difficulté à gérer les comportements des enfants. Il est nécessaire de réapprendre à vivre ensemble...

Les parents demandent si les familles sont prévenues en cas de problème avec un élève.

Réponse : OUI, la directrice a passé entre 10 et 15 heures depuis septembre en RDV parents pour des traiter des problèmes de comportement. Les enseignants informent également systématiquement les familles. La réaction des familles est « variable ».

Le constat est général et concerne l'ensemble des écoles :

- problèmes de relation à l'adulte
- respect de l'autorité
- gestion de la frustration

- 10- **Règlement intérieur de l'école** issu du règlement départemental datant d'octobre 2014 et modifié, signature du règlement départemental

10 a- Quelques points mis en avant de ce règlement :

- Instruction obligatoire dès 3 ans
- organisation des récréations durant les travaux de la cour (début des travaux le 24 octobre jusqu'en mai)
toutes les classes de l'école utiliseront la cour de maternelle en organisant trois services de 9h50 à 10h10 de 10h15 à 10h35 et de 10h45 à 11h05 le matin puis 14h50 à 15h10 de 15h15 à 15h35 et de 15h45 à 16h05 l'après-midi
- rangement des PAI : armoire dans le bureau de la directrice pour les enfants de l'élémentaire et étagère de la classe vide pour les enfants de maternelle
- hygiène : lavage des mains et nettoyage des locaux
- bijoux et tenues qui doivent être adaptés à l'école (tong et chaussures à talons non autorisées)
- sécurité aux abords de l'école: Mme MEUNIER-FAVIER informe les parents d'élèves que le Policier Municipal est présent lors des sorties d'Ecole, dans la mesure du possible, afin d'effectuer de la prévention, voire de la répression au besoin.
- article 11 : Violence Harcèlement
La directrice explique que tout n'est pas harcèlement. Il faut clairement distinguer harcèlement et intimidation

10 b- Mise en place du protocole Harcèlement

Présentation du protocole harcèlement de l'école avec des enseignants référents : Mme Melenchon, Mme tardy, Mme Zobebe et Mme Commarmond

- 11- FONCTIONNEMENT des récréations durant les travaux de la cour

Pour tous les élèves de l'école, la récréation se fera en trois services le matin et trois services l'après-midi dans la cour de l'école maternelle.

Questions des parents d'élèves:

• Questions pour l'école/mairie

1. Depuis le départ à la retraite de Brigitte JUBAN comment se passe l'organisation du travail des agents dans les classes en maternelle ?

Le début d'année a été plus difficile. C'est un changement et il a fallu réorganiser notre mode de fonctionnement. La quotité horaire a été revue et augmentée pour certains agents et ceci entraîne automatiquement une réorganisation du temps des agents en place.

Le lundi et jeudi matin, une classe maternelle fonctionne une semaine sur trois sans agent, mais les deux agents présents pendant cette semaine ne sont pas forcément dédiés à une classe. Elles sont disponibles pour la classe sans agent si nécessaire et en cas d'urgence. Cette organisation est consécutive au planning mis en place par les enseignants en concertation avec les agents.

Le mardi et vendredi trois agents pour trois classes et tous les après-midis deux dames présentes dont une en surveillance de la couchette. Les enseignantes et les ATSEM savent s'adapter mais depuis le 1er septembre c'est une course contre la montre toute la matinée et nous essayons de faire au mieux pour que les jeunes enfants ne soient pas impactés. Les matinées sans ATSEM impliquent des emplois du temps légèrement modifiés et un passage aux toilettes plus long

Aujourd'hui les enseignantes disent que ça fonctionne mieux qu'en septembre car elles ont modifié sensiblement leur organisation et elles observent plus d'autonomie chez les enfants puisqu'ils grandissent

Madame MEUNIER-FAVIER explique le choix de ne pas avoir remplacé le poste de départ en retraite à temps plein.... *Les effectifs de maternelle baissent et de plus il n'y a aucun quota ni obligation de présence d'ATSEM au sein des maternelles en général.*

Les parents et les enseignants indiquent que même si le nombre d'élèves est en baisse, il faut tenir compte du changement de comportement des enfants qui mérite peut-être un encadrement plus important.

Mme MEUNIER-FAVIER précise qu'après avoir observé et questionné plusieurs écoles de notre territoire, l'école de Saint-Cyprien est plutôt bien lotie en personnel. En effet, depuis plusieurs années les effectifs baissent et le personnel est resté au même nombre. Il fallait donc rééquilibrer l'encadrement pour être en cohérence avec nos effectifs et nos moyens financiers.

Toutefois d'autres communes restent sur leurs choix initiaux afin d'avoir un nombre d'agents plus important que le nombre de classes ce qui est le cas dans l'école de Veauche où a travaillé Mme Commarmond l'an dernier.

2. Pourquoi ne pas faire appel à des stagiaires de la petite enfance pour consolider l'équipe d'ATSEM?

Les parents demandent si c'est une question de budget, pourquoi ne pas faire appel à des alternants. Ils exposent le fait que cette solution a un coût de seulement 12 euros par mois.

Mr RODIERE explique que la municipalité ne souhaite pas faire appel à des stagiaires ou de jeunes apprentis en maternelle car ceci nécessite de désigner un tuteur et ce n'est pas possible du fait qu'un seul agent sur les 3 est diplômé ATSEM. De plus, cette organisation satisfait les agents.

De même, il explique qu'après avoir effectué des recherches, il n'existe pas de dispositif pour les collectivités d'avoir des stagiaires pour un coût de 12€/mois comme le prétend un parent d'élève.

3. Comment s'organisera la sécurité des enfants aux abords de l'école durant les travaux de la cour ?

Les engins sont dans la cour.... Et le parking actuel sert de zone de vie « Chantier ». De ce fait les stationnements des véhicules sont interdits au sein du groupe scolaire.

Le passage piéton existant afin d'accéder à l'école primaire est sécurisé par des barrières de chantier. Un plan des barrières mises en place a été présenté aux enseignants et aux parents.

Mme Melenchon demande que des films opacifiants soient posés sur les fenêtres de la classe du RDC à l'école élémentaire et aux portes des classes de Mme Zobebe et de Mme Melenchon afin de moins perturber l'attention des enfants.

Mme Melenchon dit que la sortie à 16h30 et 17h30 est très compliquée et dangereuse, elle demande que le policier municipal soit présent de manière ponctuelle mais fréquente.

4. Où en est le projet de mutualisation avec l'école de Bonson comme nous l'avions évoqué en février ceci au vu de la baisse des effectifs et du risque de fermeture d'une classe

Mme Meunier-Favier précise qu'il ne s'agit pas d'une mutualisation mais d'un éventuel rapprochement. Elle a donc contacté Bonson fin juin 2022. La réponse est « pourquoi pas » dans la mesure où l'augmentation des effectifs à Bonson est probable. L'école de Bonson, qui a 16 classes, commence à saturer. Une réponse est attendue en mars 2023.

La remontée des chiffres des effectifs pour la rentrée 2023 se fait en novembre et une première réponse de l'administration concernant la carte scolaire devrait se faire en début d'année 2023.

Mme Meunier Favier soulève cependant le problème de notre cantine qui est de plus en plus fréquentée et la place vient à manquer.

Au terme de la discussion, nous pouvons conclure qu'il est souhaitable de n'accueillir qu'une quinzaine d'élèves si un accord était trouvé avec Bonson.

L'école de Saint Cyprien est « au centre » du village nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut se donner les moyens de la faire vivre.

- **Questions diverses :**

Les enseignants mettent en avant les problèmes de nettoyage rencontrés dans les locaux d'élémentaire depuis la rentrée.

De nombreuses remontées ont été faites à la mairie pour des sols et des bureaux non nettoyés ou mal nettoyés.

Il y a eu des visites de la mairie pour constater.

Aujourd'hui, c'est mieux, mais ce n'est toujours pas satisfaisant.

La séance est levée à 20H45

La directrice remercie les personnes présentes à ce conseil. Le prochain conseil d'école se tiendra début février 2023.

date importante :

Dans la commune : le salon du Livre dimanche 23 avril 2023